



## Note de capitalisation du processus d'émergence des (AUE): associations d'usagers de l'eau

Présentation préparée par Ibrahim Habi et Seyni Souley (RECA)

## Introduction

La gestion efficace et durable des ressources en eau fait partie des préoccupations majeures d'intervention du projet petite irrigation PPI RUWANMU.

Cette gestion durable passe avant tout par une responsabilisation des usagers à travers un appui à leurs structurations et un transfert de compétences.

## Introduction(suite)

Le nom du projet « RUWANMU » en langue Haoussa tire sa signification de cette responsabilisation des usagers dans l'utilisation, la gestion des ressources en eau qui, il faut le rappeler conditionne l'exploitation durable des eaux à des fins diverses et surtout agricoles.

Prévu au niveau de chaque commune d'intervention au nombre de trente, le processus de mise en place des AUE en cours a permis de comprendre que cette logique administrative n'est pas forcément la meilleure.

Les chambres d'agriculture, espace de dialogue / concertation des professionnels ont en charge de conduire ce processus.

## 1. Étapes préalables d'émergence des AUE

Les sites concernés par l'émergence des AUE sont situés dans les vallées alluviales et mares permanentes/semis permanentes de trente communes des régions de Tahoua, Maradi et Zinder.

Le processus d'émergence des associations d'usagers de l'eau a commencé en 2014 par :

- \* L'exploitation d'études/diagnostics initiaux ayant permis de faire le point des potentialités en ressources naturelles (eau et terres), la situation de certains usagers notamment les irriguants.

Cette situation a été complétée par des collectes de données terrains réalisés par les équipes des CRA.

- \* Des séances de caractérisation/ connaissance de la ressources à l'échelle de sites/bassins de production.

### Étapes préalables d'émergence des AUE (suite)

À l'issu de ces étapes, il s'est avéré que deux catégories de sites ayant des particularités hydrologiques différentes se présentent :

- \* Les sites à nappe alluviale où les usagers ne voient pas du tout les liens qui les unissent. En effet, les ressources en eau, qui sont de profondeur, semblent être discontinues entre usagers. Néanmoins, certains constats, tels les rabattements saisonniers et inter annuels du niveau piézométrique des ouvrages de captage, suscitent des réflexions individuelles et collectives sans concertation, même de type informel.

### Étapes préalables d'émergence des AUE (suite)

- \* Les sites à eau/plan d'eau de surface visible offrent plus d'attention des usagers et intervenants. Les usagers de ces sites appréhendent la nécessité/l'enjeu pour eux de se concerter et plusieurs initiatives existent.

Ces initiatives de concertation se faisaient de plusieurs façons : cadres suscités par des partenaires, cadres suscités par une problématique commune des usagers ou partagée avec d'autres usagers, cadre instauré suite à des conflits, ....

## 2. Les usagers et leurs relations intra/ inter familles

Les familles d'usagers des ressources en eau des sites sont les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, et les usagers domestiques.

Cette configuration en famille cache cependant les relations d'usage des ressources en eau qui présentent des particularités par site.

En effet, des divergences d'usage, donc d'intérêt, existent même au sein de familles : irrigants des lits mineurs et ceux des lits majeurs des points d'eau, producteurs d'anciens lits et ceux du lit actif des goulbis.

## Les usagers et leurs relations intra/ inter familles (suite)

Les formes d'organisation les plus fréquentes qui existent sont les organisations d'agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, les cadres informels de concertation/dialogue sous l'égide de l'autorité coutumière/ou administrative.

Les agriculteurs/irrigants sont les groupes le plus importants des usagers des sites en termes de nombre. Ils sont particulièrement le noyau de concertation au niveau des sites à nappe alluviale.

### Les usagers et leurs relations intra/ inter familles (suite)

les CRA/RECA ont quand même tenu compte de la nécessité de prise en compte des autres usagers, notamment les éleveurs qui sont le deuxième groupe d'utilisateur.

Aussi, la prise en compte des besoins domestiques n'est pas perdue de vue. Les puits/forages/mares servent aussi dans la satisfaction des besoins AEP surtout en période de baisse du niveau piézométrique au cours de laquelle des fortes pressions d'utilisation sont senties sur les ouvrages des lits mineurs.

### 3. Initiation de concertations entre usagers et avec d'autres acteurs

Les familles d'utilisateurs ont mis en place des cadres de concertation/ dialogue au sein de comités mis en place représentant l'ensemble des usagers. Ainsi, suite à la désignation par chaque famille d'utilisateurs de représentant/délégués/points focaux ; des rencontres périodiques sur les problématiques de la ressource à l'échelle de sites et de sous bassins ont été instaurées.

Les concertations / initiatives des utilisateurs constituent le cœur de la démarche d'émergence des AUE.

### Initiation de concertations entre usagers et avec d'autres acteurs (suite)

Les problématiques débattues sont spécifiques et dans certains cas, elles vont des questions d'ensablement, pollution par déchets solides, au tarissement de la nappe/point d'eau avant récolte, partage des eaux avec d'autres usagers voisins ou lointain, gestion / partage des eaux entre usagers, et autres...

Il est évident que certaines contraintes n'ont pas de solutions immédiates et qu'il est nécessaire que le groupe parte à la recherche / rencontre d'autres acteurs ou expériences.

### Initiation de concertations entre usagers et avec d'autres acteurs (suite)

Les acteurs les plus proches / indispensables sont les services techniques qui doivent rentrer dans l'analyse des contraintes et des solutions, avant la mise en place des AUE.

#### 4. Production de supports d'accompagnement pour l'émergence des AUE

Le processus d'émergence des AUE est accompagné par un certain nombre d'outils :

- \* Une note technique produite par l'équipe de gestion du PPI RUWANMU comme guide d'orientation / cadrage méthodologique de la démarche à conduire et des résultats attendus est élaboré.
- \* Un manuel d'émergence des associations d'usagers de l'eau produite par l'équipe du RECA/CRA pour décrire la démarche opérationnelle de mise en place et d'accompagnement des usagers à institutionnaliser les AUE.

#### Production de supports d'accompagnement pour l'émergence des AUE(suite)

- \* Un guide d'orientation pour la caractérisation des sites d'émergence des associations d'usagers de l'eau produit par le RECA/CRA.
- \* Différentes notes de caractérisation produites par les équipes opérationnelles des coordinations régionales PPI RUWANMU et des CRA qui traduisent les situations géographiques, hydrologiques, hydrauliques, organisationnelles des sites d'émergence des AUE.

Les notes de caractérisation ont une valeur temporelle. Elles sont évolutives et actualisées au fur et à mesure que le processus de mise en place des AUE continue.

#### 5. actions entreprises

- \* Le processus de mise en place et de développement des AUE suit son cours normal.
- \* Dans la plus part des sites, des comités provisoires ont été mis en place par les usagers en vue de coordonner les actions. Des réunions/rencontres ont été instaurées de façon périodique ; et au delà de simples réunions de palabre, ces rencontres ont porté sur des thématiques d'intérêt général.

#### Actions Entreprises(suite)

Les principaux thèmes de travail des comités inter usagers sont les suivants :

- \* la salubrité ;
- \* la protection des sites contre l'érosion ;
- \* la prolifération des ouvrages de captage ;
- \* la faisabilité/productivité des ouvrages de captage ;
- \* la satisfaction des besoins en eau des usagers.

### Actions Entreprises(suite)

- \* la gestion des eaux avec les voisins ;
- \* la gestion concertée de l'eau entre usagers ;
- \* la formalisation des comités provisoires ;
- \* l'instauration de règles de gestion et règlement intérieur pour la gestion des eaux ;
- \* l'instauration de cadres de réflexions y compris des échanges au-delà des sites ;
- \* la mobilisation des usagers de sites voisins/ riverains autour des problématiques de gestion des eaux ; et autres...

### 6. Textes réglementant les associations d'usagers de l'eau (AUE)

- \* L'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993
- \* L'ordonnance n° 2010 -09 DU 1<sup>e</sup> avril 2010
- \* L'ordonnance n° 84-006 du 1<sup>er</sup> mars 1984

### Conclusion

L'émergence des AUE suit son processus normalement, au niveau de tous les sites prioritaires de l'année 2014, des comités provisoires issus de concertations, échanges, réunions ont été mis en place.

Des variabilités d'avancement existent suivant les sites.

La démarche et le niveau d'avancement mérite d'être partagé avec d'autres acteurs (services techniques, autorités communales) avant de passer au stade formalisation des comités.

### Conclusion(suite)

Il est aussi apparu la nécessité d'appuyer l'opérationnalisation des instances locales de concertation d'acteurs ou la mise en place d'unités de gestion de l'eau pour certains sites sensibles comme ???

Enfin il apparaît nécessaire de formaliser les comités les plus avancés en associations formelles d'usagers.